



CEPM
maiz'EUROP'

Paris, le 16/05/2024

Communiqué de presse

Congrès Européen du Maïs : une gouvernance renouvelée mais une détermination intacte

Légende : Membres de la CEPM

De gauche à droite : Tadeusz Michalski (Pologne), Jorge Neves (Portugal), Franck Laborde (France), Céline Duroc (Déléguée permanente), Silviu Mihai (Roumanie), Cesare Soldi (Italie), Jose Luis Romeo (Espagne) & Ilia Prodanov (Bulgarie)



Hier, mercredi 15 mai 2024, s'est tenue l'Assemblée générale de la Confédération Européenne des Producteurs de Maïs (CEPM) qui réunit des représentants des principaux syndicats de producteurs de maïs européens dont l'Allemagne, la Bulgarie, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie. L'ensemble de ces dix pays adhérents à la CEPM représentent 90%, soit la quasi-totalité, des 15 millions d'hectares de maïs de l'Union européenne.

Au cours de cette Assemblée générale, le Conseil d'administration composé d'un représentant par pays adhérent et de trois pour la France ont élu leur nouveau Président en la personne de Franck Laborde, président de l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM - France). Ce dernier succède à Daniel Peyraube, également membre de l'AGPM qui occupait le poste jusqu'ici. Le Bureau de la CEPM a également été renouvelé et ont été élus : Cesare Soldi, président de l'Association des Maïsiculteurs Italiens (AMI - Italie), au poste de Secrétaire général ainsi que Silviu Mihai, vice-président de la Fédération des Agriculteurs et Transformateurs Roumains (FAPPR - Roumanie) et Jorge Neves, président de l'Association Nationale des Producteurs de Maïs et de Sorgho (ANPROMIS - Portugal) aux postes de Vice-présidents.

"Je tiens à remercier l'ensemble des membres adhérents pour leur vote et leur confiance, ainsi que mon prédécesseur Daniel Peyraube. En tant que président de la CEPM, j'entends poursuivre ce qui a été construit jusque-là, c'est-à-dire la structuration d'une organisation collective européenne où le dialogue et le partage sont clés afin de défendre une production de maïs forte, résiliente et durable au sein de l'Union européenne. Avec les membres du Bureau et le Conseil d'administration, nous continuerons d'intervenir sur l'ensemble des dossiers européens clés tels que les moyens de production (intrants, NBT), la protection des marchés et la lutte contre les distorsions de concurrence (Ukraine, MERCOSUR), l'amélioration de la compétitivité et du revenu agricoles (PAC, Green Deal) et le rôle du maïs en tant que solution face aux transitions environnementales et à la lutte contre le changement climatique. L'année 2024, avec le renouvellement du Parlement européen et la nomination d'une nouvelle Commission sera déterminante pour l'avenir de nos sujets et nous resterons très actifs afin de défendre l'avenir d'une production stratégique et essentielle pour l'UE, celle du maïs.", **a déclaré Franck Laborde, président de la CEPM nouvellement élu.**

Pour plus d'informations, merci de contacter :

CEPM – Guillaume Le Hoan, responsable de la Communication – 06 16 04 42 30 – guillaume.lehoan@agpm.com